



***Une Région progressiste pour la jeunesse :
Emancipation, Solidarité, Initiative, Confiance***

**Programme soutenu par les Jeunes Radicaux de Gauche
de la région Provence Alpes Côte d'Azur.**



La région PACA est l'une des régions les plus inégalitaires en France. Chômage, logement, culture, pouvoir d'achat... les jeunes trouvent difficilement leur place au sein de notre société. Le cheminement vers leur autonomie relève vite du parcours du combattant lorsque l'on sort des classes sociales aisées.

Un jeune qui progresse vers son autonomie doit pouvoir se loger et trouver un emploi, lui permettant d'être inséré dans la société.

La question du logement va de pair avec celle de l'emploi et/ou de la formation. En effet, difficile de trouver un toit sans emplois et inversement, voir des difficultés de transport pour se rendre sur le lieu de travail ou d'étude/formation si le logement s'en trouve éloigné.

La situation de l'emploi des jeunes en France est de plus en plus préoccupante, 24% des jeunes actifs au 1er trimestre 2015 sont au chômage (source INSEE) et 19% des jeunes de moins de 29 ans en région PACA sont sans diplôme ou qualification (INSEE)

L'élection de François Hollande à la Présidence de la République, ne semble pas remplir totalement les objectifs fixés initialement pendant la campagne.

Les jeunes désabusés et en colère, boudent donc le débat public, ne se rendant plus aux urnes, faisant grossir un peu plus le score de l'abstention, ou plaçant le FN en tête lors des premiers tours.

Dans cette défiance, chacun d'entre nous, militants et responsables politiques, avons notre part de responsabilité. Il est temps d'y remédier en proposant des solutions qui aboutiront à des actes forts.

Puis est venu le mois sanglant de Janvier, où notre modèle républicain a été directement attaqué. Cela a l'effet de rassembler l'ensemble de notre société, d'unir tous les citoyens pour la défense de nos valeurs républicaines, et bien plus, notre volonté de vivre selon notre libre arbitre.

C'est alors que les Jeunes Radicaux de Gauche se sont lancés dans une multitude de travaux de réflexion, d'ateliers, débats, rencontres, tables rondes... Pour au final émettre des propositions concrètes pour la société. Des Ateliers Républicains ont été conçus pour promouvoir des idées novatrices afin de concevoir la République de demain, pour que le bien-vivre ensemble ne soit plus une expression vaine et sans valeur. Des propositions visant à offrir à chaque citoyen, de vivre sa vie librement sans entrave, dans un esprit de fraternité.

Les Jeunes Radicaux de Gauche de la région Provence Alpes Côte d'Azur, se sont eux aussi lancés dans des travaux dont les conclusions devront présenter des propositions de solutions pour la jeunesse.

Ce travail est résumé ici, il est le fruit des rencontres et des débats organisés autour des questions sur la Jeunesse, notamment lors des Etats Généraux de la Jeunesse en région PACA, des Rendez-Vous de la Jeunesse en Avignon, de débats sur la santé des jeunes, sur le logement, l'emploi et la formation professionnelle. Ces conclusions se nourrissent aussi des travaux nationaux des JRG, eux-mêmes enrichis par les contributions des toutes les autres fédérations régionales.

Pour que notre société puisse demeurer pacifiée, fraternelle, tolérante et solidaire, la Jeunesse doit être placée au cœur de tout acte politique, et pour qu'elle puisse se réaliser il faut lui faire confiance, cesser de la stigmatiser et de la considérer comme un problème, lui donner les clés de la réussite.

« Comprenez le rôle que vous pouvez jouer, la contribution dans la marche en avant que vous pouvez apporter. Décidez dès aujourd'hui de peser de toutes vos forces sur la destinée nationale, préparez de vos propres mains l'avenir plus heureux et plus juste auquel vous avez droit. Soyez enfin, au sens le plus riche de ce mot, des citoyens ! »

Pierre Mendès France, extrait du Message à la Jeunesse 22 décembre 1955

Le Logement : Première étape de l'émancipation

Le logement des jeunes devient un enjeu essentiel pour le développement économique, social et culturel de notre région. Pouvoir garantir un habitat à notre jeunesse est un objectif indiscutable dans la pérennisation d'une société progressiste. Car pouvoir disposer d'un logement contribue, au même titre que d'avoir un emploi, à pouvoir s'avancer sur la voie de l'émancipation et de sa construction personnelle.

Deux tendances lourdes affectent l'accès au logement des jeunes :

- La décohabitation familiale est différée : le départ familial est retardé en même temps qu'il a lieu en pointillé avec des périodes de logement indépendant ou partagé et des périodes de retour au foyer familial.
- La mobilité géographique et statutaire (alternance de période de formation, d'emploi, de stage et de chômage) est une coordonnée récente et massive.

Cependant il reste encore beaucoup de progrès à faire sur ce domaine.

Un constat peut être dressé et pouvant se décliner en plusieurs points

- En effet, la disponibilité du nombre de logement, surtout dans le parc social, n'évolue pas aussi vite que les demandes de logements des jeunes vivant en région PACA. Des disparités géographiques existent au sein même de la région.

Sachant que la majorité des logements construits sont à l'heure actuelle prévue pour les familles.

- De plus, les difficultés financières, la sécurisation des bailleurs (sensibles au risque et frileux pour louer au public jeune) sont autant de freins à l'émancipation des jeunes. L'inégalité d'accès au garant en fonction des situations familiales prive certains jeunes de l'accès au logement.
- La non prise en compte des différentes situations faisant revêtir le caractère « temporaire » du logement chez certains jeunes (études, stages, apprentis, CDD, emplois saisonniers.....). Au début de son émancipation, différents types de logements peuvent se succéder (habitat seul, colocataire, Foyers Jeunes travailleurs.....).
- Regret que les hébergements spécifiques soient souvent éloignés des lieux de stage ou de travail.
- Lourdeurs administratives, manques de réactivités des aides sociales, des procédures d'accompagnement au logement (attribution de logement ou de l'APL), complexité des démarches peu connues des jeunes. Le manque d'information facilement accessible et la multiplicité des interlocuteurs entraînent un caractère rédhibitoire et la confusion chez les jeunes.

Et les chiffres concernant le logement des jeunes sont assez sombres :

Selon l'Insee en 2006 chez les 18-28 ans, 29% des jeunes vivent dans des logements trop petits et 29% ont du mal à se chauffer quand 9% vivent dans des lieux insalubres.

Dans un sondage CSA groupe polylogis en 2010 : pour les moins de 25 ans, 22% des dépenses mensuelles vont dans le loyer

Un autre sondage CSA groupe Polylogis en octobre 2012 : 70% des jeunes trouvent que le principal frein à l'accès au logement est l'apport de garantis suffisant aux propriétaires ; Le Crous ne gere que 169 000 places en cité U pour 2,3 millions d'étudiants dont 1/3 de boursier.

Projet d'avis du CESE juin 2012 : Entre 2004 et 2010 : +25% d'accueil de jeunes en centre d'hébergement d'urgence

Il appartient donc à la région et à ses élus, de promouvoir l'harmonisation la plus optimale permettant à chaque jeunes de pouvoir trouver une réponse à sa quête de logement. C'est à l'échelon régional que pourra s'orchestrer les dispositifs à mettre en œuvre et ainsi gommer les inégalités territoriales, car même si les zones métropolitaines sont celles où la tension est la plus forte, il ne faut pas ignorer les zones rurales et aussi les zones de montagnes.

Pour cela, les Jeunes Radicaux de Gauche s'investissent et proposent :

- La création d'une **Agence Régional pour l'Habitat Jeune**. Cette agence aura pour mission de service d'interlocuteur unique au niveau de toute la région PACA, pour informer sur les démarches existantes et aider à trouver le logement le plus adaptée à la situation de chaque jeune. Elle s'appuiera sur l'existence actuelle des réseaux des associations et autres structures orientées vers l'aide aux jeunes. Car la mise en place de ce guichet unique à l'échelle du territoire serait une avancée considérable dans l'accès aux droits.

Cette agence devra participer directement à la planification des constructions de logements sociaux, en collaboration avec les EPCI et les bailleurs sociaux, et assurer une adaptation et l'équilibre des typologies aux besoins.

Elle devra établir des conventions d'occupation précaire (bail court et peu contraignant), et temporaires (parc saisonnier)

Seule une agence régionale permettra la nécessaire territorialisation de l'offre de logement. Les besoins et manques sont extrêmement divers d'un territoire à un autre, il faut alors être en capacité de les connaître en développant des diagnostics territorialisés.

Cette plateforme unique devra se rendre directement dans les lycées, lieux de formation, d'apprentissage et au sein des facultés, en résumé, aller à la rencontre des jeunes, notamment au travers de campagnes d'informations régulières, adaptées et ciblées.

- La reconnaissance du **statut de la collocation** et créer des dispositifs d'organisation, de suivi... (notamment dans le parc social).

- **L'innovation de l'habitat**, en stimulant la construction d'habitats alternatifs et la reconnaissance de l'habitat léger, des "produits logements nouveaux" (containers par exemple)

- L'aide à la **réhabilitation, avec des normes éco-environnementales**, d'anciens logements et de logements ou bureaux vacants.

- Développement du numérique au travers de l'élaboration d'une application permettant de retrouver structures et services liées aux questions du logement des jeunes.

- Développer les réseaux d'entre-aides et des associations caritatives pour **l'accès à du mobilier gratuit ou peu cher**.

- Développer des **programmes de logements intergénérationnels**.

- **Projet ambitieux d'économie énergétique dans la construction et la rénovation des logements** du parc social, permettant de réduire les charges locatives.

L'emploi : comme outil d'insertion dans la société

- **Couplage Emploi/Formation** plus adapté au besoin des territoires qui pourrait être réalisable dans le cadre d'une poursuite de la décentralisation, laissant le soin aux régions de légiférer.
- **Généralisation d'un guichet unique**, évitant le parcours du combattant pour les jeunes pour trouver une formation qualifiante ou un emploi, en prenant l'exemple des Maisons de Service Public implantées dans les zones rurales. Exemple à suivre y compris dans les grandes villes.
- **Simplification** et meilleure communication **du service public régional de l'orientation et de la formation professionnelle**.
- Poursuivre et intensifier les exemples de projets porteurs initiés par les Chambres d'Agriculture en faveur des jeunes agriculteurs et éleveurs.
- **Simplification des démarches** concernant les **emplois saisonniers** des territoires touristiques, sans sacrifier à la protection des salariés.
- Soutenir les **projets inter-régionaux alpins** entre la France et l'Italie.
- Persévérer sur la voie du **Service Civique** permettant aux jeunes de s'investir sur des projets et des activités servant l'intérêt général. Service Civique qui doit s'inclure dans notre culture comme cela se fait dans d'autres pays de l'Union Européenne. Faire que ces **missions** soient davantage **valorisées et reconnues dans le cadre d'un parcours de formation**.
- **Valorisation des filières des métiers de l'artisanat**. Les effectifs des apprentis sont en baisse de 4.4% en 2015. Une communication plus large des métiers formant des apprentis doit être opérée auprès des élèves dès le plus jeune âge. L'artisanat accueille 75% des filières d'apprentissage, et ses métiers doivent être valorisés. L'ouverture de filières au sein des filières tertiaires et au niveau d'un cursus supérieur doivent être un objectif des régions.
- **Stimuler l'entrepreneuriat jeune** :
 - En amont l'incitation à la création d'entreprise. A travers les **jeunes entrepreneurs accueillis en incubateurs ou en pépinières d'entreprises**, des actions pourraient être développées auprès des élèves du secondaire : présentation des produits et/ou projets développés, mise en valeur des parcours des jeunes entrepreneurs. Projets avec les pays de la méditerranée.
 - Par la **formation au montage de projet**, business plan, choix de la forme statutaire de l'entreprise (notamment pour protéger le patrimoine personnel de l'entrepreneur). **Un label Jeune Entrepreneur** à développer avec des accès facilités au crédit (mobiliser la Banque publique d'investissement, notamment pour palier au refus de financement du secteur bancaire), à l'installation immobilière des bureaux et ateliers (amplifier nationalement les initiatives territoriales d'hôtels des jeunes entrepreneurs qui offrent une infrastructure, du réseau et un accompagnement à la conduite du projet), à de l'aide au suivi administratif, comptable et financier.

- Développement de « fablabs » pour faciliter la mise à disposition d'outils coûteux individuellement.

Santé et Prévention pour garantir le bien-être :

Une société doit être à la hauteur des questions de santé des jeunes.

La compréhension des attentes des jeunes sur leur santé est une étape essentielle dans la réflexion de propositions concrètes. Etre en bonne santé, selon la définition de l'OMS, est une garantie pour la sécurisation d'un parcours d'émancipation.

Les JRG sont attachés à la notion de solidarité en Santé.

Cette solidarité s'exprime par deux approches :

- Un accès à la santé pour tous, sous la responsabilité des institutions publiques.
- L'entraide.

Les principales attentes des jeunes concernent l'accès aux soins, la prévention des addictions des MST et des souffrances psychologiques, la contraception. Les jeunes sont également demandeurs d'une simplification des démarches

Les JRG proposent:

- Une **distribution généralisée du Pass Santé à tous les jeunes de 15 à 30 ans** dès leur inscription aux lycées, centres de formation et d'apprentissage et dans les facultés. Avec une information à communiquer aux médecins sur comment utiliser les coupons.
- **L'accès spécifique à un ophtalmologue, dentiste, opticien, psychiatre ou un psychologue via le Pass Santé.**
- Garantir une **présence quotidienne d'une infirmière scolaire dans les lycées.**
- Ne pas attendre l'initiative des chefs d'établissement en rendant **obligatoire l'organisation de journées de prévention** au sein des lycées sur la sexualité, la contraception, les addictions (drogue, alcool...), les violences et la discrimination. L'infirmière scolaire pourra contribuer à l'élaboration de ces journées de prévention.
- **Parler des problèmes de santé avec des pairs**, les jeunes parlent aux jeunes. Pour exemple, des étudiants en médecine ou des internes des hôpitaux pourront parler de contraception avec les lycéens et des apprentis.
- Développer les **réseaux d'associations d'aides aux jeunes, au Planning Familial.**
- Mettre facilement à disposition des jeunes les **informations nécessaires sur les questions de santé et de prévention au travers d'un guichet unique**, notamment sur les démarches administratives dans l'accès aux soins (CMU, Mutuelles.....), mise à disposition des coordonnées des institutions et associations, distribution de documents d'informations....
- Etablissement sur le territoire régional d'un **réseau de soutien psychologique destiné aux jeunes de 15 à 30 ans.**

- L'accès aux soins passe aussi par la **réduction des déserts médicaux** : inciter les internes de médecines générales et de spécialités à effectuer leurs stages en milieu rural, contribution à un logement, proposition d'aides financières à la reprise d'un cabinet médical, collaboration aux démarches administratives.

- Intensifier la **création de Maisons Médicales** avec possibilité aux médecins la maîtrise de l'outil de travail, que cela ne repose pas uniquement sur les subventions publique.

- La **coordination du réseau de soin sur le territoire régional** devra s'effectuer en relation avec l'ARS dans le cadre des nouvelles dispositions de la loi Santé.

- Création d'un **Fond Régional pour l'accessibilité et le handicap**, qui permettra d'aider aux financements de projets urbains visant à faciliter la mobilité et l'accès dans les lieux publics des personnes victimes de handicap moteurs, visuels ou auditifs (signalétiques tactiles et auditives, rampes d'accès, élévateur pour fauteuils roulant....) ainsi que la construction de logements sociaux adaptés ou la réhabilitation de logements anciens dans des normes environnementales.

- Création de **cours de langue des signes dans les lycées**.

- La **création de nouvelles unités de soins palliatifs** à l'image de La Maison à Gardanne

Vie des Territoires

Le défi de l'installation et du maintien des jeunes sur l'ensemble des territoires doit être relevé.

- Un **développement économique déconcentré**, avec le développement de pôles économiques infra-régionaux au-delà des grands centres métropolitains, qui auront une spécificité territoriale, avec des lieux de formation et des actions en faveur de l'installation d'activités économiques.
- **Développement du numérique** pour rompre avec l'isolement dans les zones rurales, notamment dans l'accès aux services publics et aux tâches administratives.
- **Développement des aides à l'installation des jeunes agriculteurs**. Soutenir le travail agricole en dehors de normes capitalistiques et industrielles actuelles.

Transport :

- Création d'une **régie de transport commune sur tout le territoire régional** englobant les sociétés de transport des collectivités déjà existante, à l'image de la région Ile de France.
- Développer les **transports fluviaux sur le Rhône** et le **fret**.
- Développer **l'aide à l'acquisition de moyens de transports collectifs électriques** pour les territoires périurbain et ruraux.
- Création d'un **système de Zone sur le réseau régional de transport**, commençant par la métropole Aix-Marseille, et qui dépendra du point de départ.

